n°dossier											

GRAND-DUCHÉ de LUXEMBOURG

ADMINISTRATION des CONTRIBUTIONS DIRECTES

www.impotsdirects.public.lu

Réinitialiser

Section de la retenue d'impôt sur les intérêts
5 rue de Hollerich
L-2982 Luxembourg
Tél: 40800-1

Déclaration de la retenue d'impôt à la source sur les revenus de l'épargne sous forme de paiement d'intérêts

(en faveur de personnes physiques qui sont des résidents fiscaux d'un autre État membre de l'Union Européenne ou d'un territoire dépendant ou associé)

L'impôt retenu au cours d'une année est à verser au plus tard le 20 mars de l'année suivante au bureau de recette Esch-sur-Alzette et est à déclarer endéans le même délai à la section de la retenue d'impôt sur les intérêts, moyennant le modèle prescrit qui comprend une ventilation de la retenue par État. En cas de déclaration tardive ou inexacte de 1.000 euros ou plus, l'agent payeur encourt de plein droit une pénalité de 0,5% de l'insuffisance.

Au cas où la retenue d'impôt a été prélevée à tort ou si un montant trop élevé a été prélevé, le redressement pourra être effectué jusqu'à la fin de l'année suivant l'année du prélèvement. La restitution, ainsi que la modification concomitante de la ventilation de la retenue par État, seront reportées jusqu'à la prochaine échéance et redressées par voie de compensation.

Ligne

1 Nom (raison sociale) de l'agent payeur:

2 Adresse exacte (principal établissement ou siège statutaire):

3 Personne de contact (nom et prénom): | Numéro de téléphone:

4 **Ventilation de la retenue d'impôt par État de résidence du bénéficiaire effectif (à remplir en EURO)**

5 I. Etats membres de l'Union Européenne

6	Allemagne	DE		République tchèque	CZ
7	Autriche	AT		Royaume-Uni	GB
8	Belgique	BE		Slovénie	SI
9	Chypre	CY		Suède	SE
10	Danemark	DK			
11	Espagne	ES		II. Territoires dépendants ou associés	
12	Estonie	EE		Anguilla	AI
13	Finlande	FI		Antilles néerlandaises	AN
14	France	FR		Aruba	AW
15	Grèce	GR		Guernesey	GG
16	Hongrie	HU		Ile de Man	IM
17	Irlande	IE		Iles Cayman	KY
18	Italie	IT		Iles Turks et Caïcos	TC
19	Lettonie	LV		Iles Vierges Britanniques	VG
20	Lituanie	LT		Jersey	JE
21	Malte	MT		Montserrat	MS
22	Pays-Bas	NL			
23	Pologne	PL		III. Pays de résidence du bénéficiaire effectif inconnu	
24	Portugal	PT			
25	République slovaque	SK			

26 L'impôt retenu au cours de l'année 2006 (montant total en EURO): _____ a été versé le _____ au bureau de recette des contributions à Esch-sur-Alzette (Compte chèque postal : CCPLLULL - IBAN LU04 1111 0121 6035 0000).

27 La présente déclaration est certifiée exacte et complète.

28 _____, le _____ D

Signature

29

Nom du signataire (représentant légal)